

**Avis rendu par la commission d'information et de sélection conjointe
d'appel à projet social ou médico-social réunie le 17 mai 2017.**

Objet :

Avis d'appel à projets publié aux RAA le 30 septembre 2016

La commission de sélection a établi le classement suivant :

Classement proposé	Candidat
1 ^{er}	ARPAVIE
2 ^{ème}	LA CROIX ROUGE FRANCAISE
3 ^{ème}	LA PIERRE ANGULAIRE

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental DU Val d'Oise et le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.

Cergy, le 17/05/2017

Le Co-président de la commission
auprès de l'Agence Régionale de Santé
d'Île-de-France

Le Co-président de la commission
auprès du Département du Val d'Oise

Signé

Signé

Marc BOURQUIN

Philippe METEZEAU